

Code de vie TIC

Technologie de l'information et de la communication

Pourquoi?

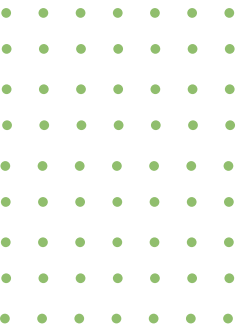
Uniformiser nos pratiques du primaire à la 5e secondaire

Tous les élèves de l'école ont maintenant un
appareil numérique à l'école.

Code de vie TIC

Appareil = iPad, portable et Chromebook

- Mon appareil est à sa pleine capacité en arrivant à l'école le matin.
- Mon appareil est utilisé seulement pour des tâches scolaires. Je m'en sers aux moments et dans les endroits permis.
 - Lors des pauses intérieures qui ont lieu en classe, les appareils numériques et cellulaire sont permis.
- Mon appareil est au repos (écran contre le bureau) sur mon bureau à moins que mon enseignant me permette de l'utiliser.
- Il est sur silencieux en tout temps.
- Je respecte les autres dans le monde virtuel. Je ne prends personne en photo ou en vidéo même si j'ai son consentement. (appareil ET le cellulaire)
- Pour les élèves du primaire à la 3e secondaire, je ne supprime pas le système de gestion installé sur l'iPad (à moins d'avoir communiqué avec Mme Ciccirelli ou M. Lapointe avant).



Où puis-je utiliser mon appareil?



Permis

Tablette, portable ou Chromebook

- En classe
 - Au local multi
 - À la bibliothèque
- } Pour les travaux scolaires

Cellulaire

- Dans les zones et heures permises.
(voir les affiches sur les murs de l'école)



Interdit

Tablette, portable ou Chromebook

- À l'extérieur
- À la **cafétéria** (sauf en arrivant le matin)
- Dans les corridors à l'extérieur des heures de cours

Cellulaire

- En classe, le téléphone est **éteint** et **dans la pochette**.



Avertissements et conséquences

**1er
avertissement**

**2e
avertissement**

**3e
avertissement**

**4e
avertissement**

L'enseignant inscrit le « comportement » dans Pluriportail (*Code de vie TIC-6 points*).
La gradation des sanctions s'appliquera.

L'élève doit faire **UNE**
retenue* midi.

L'élève doit faire
DEUX retenues* midi.

SUSPENSION à
l'interne pendant
deux périodes.

Appel aux parents par
la directrice des
services aux élèves.

SUSPENSION à
l'interne pendant trois
périodes.

Appel aux parents par
la directrice des
services aux élèves.

*Une retenue pourrait être remplacée par du travail
communautaire dans l'école.

Plan vert